



étude financée par



# Crise Rizicole, évolution des marchés et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest

## Contexte, champ de l'étude et méthodes

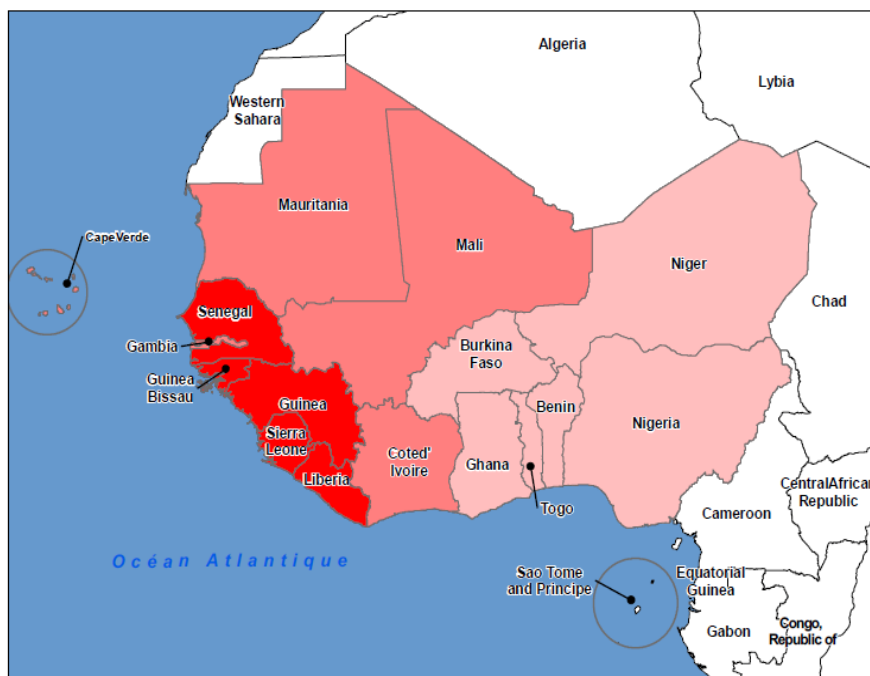
La crise de 2008 a mis en évidence les douloureuses conséquences de la dépendance des pays ouest africains sur les marchés alimentaires mondiaux. Afin de mieux comprendre l'impact de cette crise, et ses incidences sur la sécurité alimentaire dans un marché mondial instable, l'étude a cherché à identifier les effets de la crise en Afrique de l'Ouest et à décrire les réponses et les changements induits dans le comportement des acteurs de la filière riz. L'étude propose également des perspectives et des recommandations.

Fruit d'une collaboration entre le CILSS, le CIRAD, la FAO, le FEWS NET, le PAM et les systèmes nationaux d'information des marchés, l'étude vise aussi à fournir aux décideurs un référentiel décrivant le lien entre les la filière riz et la sécurité alimentaire. L'étude a été financée par le Fonds Fiduciaire Français auprès du PAM.

**Comment l'étude a-t-elle été réalisée?** Les pays concernés par l'étude sont le Bénin, le Ghana, le Libéria, le Nigéria, le Mali et le Sénégal. L'étude, réalisée entre mai et décembre 2010, est basée sur l'analyse des données secondaires fournies par les systèmes d'information des marchés des pays concernés. Des rencontres ont été organisées avec les producteurs, les commerçants, les consommateurs et les services techniques dans les pays concernés. Des séances de restitution se sont ensuite déroulées avec les partenaires dans les différents pays étudiés.

## L'insertion de l'Afrique de l'Ouest dans le marché international du riz

La région ouest africaine dispose d'importantes potentialités rizicoles, notamment au Nigéria (2.4m d'hectares), en Guinée (1m d'hectares) et au Mali (0,5m d'hectares). La culture du riz se pratique de façon extensive en Afrique de l'Ouest, avec de faibles rendements situés entre 1,5 et 3,6 tonnes de paddy par hectare, respectivement au Libéria et au Sénégal. Les coûts de production du riz local dans la région, qui se situent entre \$320 la tonne de paddy, pour les plus élevés au Libéria, et \$140 la tonne pour les plus faibles au Bénin, sont assez similaires à ceux des grands pays exportateurs. Cependant, la faible productivité et les importants coûts de transformation et de commercialisation entravent la compétitivité des productions de riz local sur le marché régional.



### Consommation de Riz par personne \*

L'indication des frontières et des noms ainsi que les désignations utilisées sur la carte n'impliquent ni leur approbation ni leur acceptation de la part des Nations Unies



**Consommation de Riz\***  
■ Consommation Faible (<30 kg/tête/an)  
■ Consommation Intermédiaire (30 - 60 kg/tête/an)  
■ Consommation Forte (>60 kg/tête/an)  
\* Moyenne 2003 - 2007



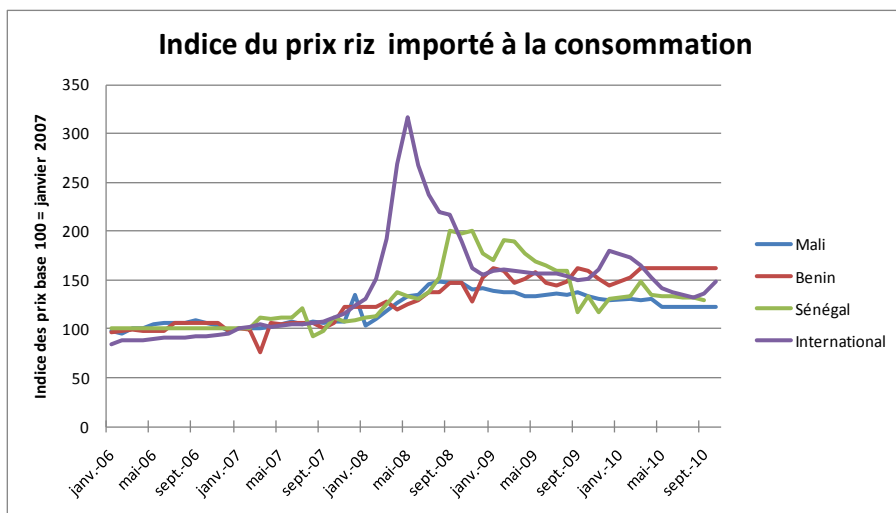
La région Ouest Africaine reste dépendante à hauteur de 40% des importations internationales de riz, provenant en majorité de Thaïlande et, de plus en plus, du Vietnam. Les principaux pôles d'importation en Afrique de l'Ouest sont le Bénin/Nigéria, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. L'Afrique de l'Ouest importe annuellement plus de 5m de tonnes de riz, soit 20% des quantités de riz commercialisées au niveau mondial.

La consommation de riz est particulièrement élevée dans les pays côtiers. Ainsi, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Libéria, au Sénégal et en Sierra Leone, la consommation apparente de riz dépasse les 60kg par personne et par année. Ces pays sont également importateurs nets de riz. La part du riz est particulièrement importante dans la consommation alimentaire globale des ménages les plus démunis. Dans ces pays, la sécurité alimentaire des ménages dépend de l'accès au riz, en particulier au riz importé.

## Quel a été l'impact de la crise de 2008?

La hausse des prix au niveau international s'est répercutée avec 2 à 3 mois de retard en Afrique de l'Ouest. Le niveau des disponibilités locales, l'évolution des taux de change et le contenu des politiques publiques ont déterminé le degré de la transmission de la hausse internationale vers les marchés ouest africains. En effet, alors que les prix avaient triplé au niveau international entre janvier et avril 2008, ils n'ont « que » doublé au Sénégal. Dans le même temps, les prix ont accusé une augmentation de 50% au Mali et au Bénin.

Les importations de riz se sont maintenues au Bénin, en raison du pouvoir d'achat du Nigéria. La Naira, dont la valeur s'est maintenue à un niveau élevé par rapport au dollar, notamment grâce aux prix élevés des hydrocarbures, a permis au Nigeria de poursuivre ses achats de riz sur le marché international. En revanche, les importations de riz ont baissé de 16% au Sénégal en 2008 par rapport à 2007. L'impact de la crise sur le pouvoir d'achat des consommateurs a déclenché une baisse de la demande.



En général, la crise n'aura pas été une « aubaine » pour les commerçants de riz importé. Des importateurs sénégalais ont été contraints à la vente à perte quand de nombreux grossistes et détaillants ont vu fondre leur clientèle. Les commerçants ont dû réduire leurs marges comme au Mali ou au Libéria. A Monrovia, ces dernières sont passées de 4.3% à 3% en 2008. Par contre, des producteurs de riz local, qui disposaient de stocks au moment de la crise, ont pu réaliser des bénéfices inespérés.

La crise du riz a entraîné une augmentation de la prévalence des taux d'insécurité alimentaire sévère en milieu urbain. Les ménages citadins des pays à forte consommation dépensent de 20 à 25% de leurs revenus pour l'achat de riz. Dans un tel contexte, la flambée du prix du riz a eu de sérieuses incidences sur la sécurité alimentaire des ménages. Ainsi, à Monrovia, l'insécurité alimentaire sévère touchait 8% des ménages en juin 2008, soit le double du niveau relevé l'année précédente. La hausse des prix, qui a touché l'ensemble des denrées alimentaires, a par ailleurs entraîné un appauvrissement de la consommation alimentaire

## Quelles ont été les réponses des Etats?

La crise de 2008 a démontré la capacité des gouvernements et de leurs partenaires à mettre en œuvre des actions d'urgence et de plus long terme.

Les gouvernements ont pris des **mesures d'urgence**, lesquelles sont parfois toujours en vigueur 3 ans après leur mise en place. L'ensemble des gouvernements ouest africains a procédé à une défiscalisation des importations de riz. Ces défiscalisations ont coûté cher : par exemple, environ 1,2% du produit intérieur brut libérien, et 0,8% du PIB sénégalais. Si le Nigéria et le Sénégal ont rapidement réimposé la fiscalité sur le riz fin 2008, au Libéria, le riz importé demeurerait toujours exonéré de toute fiscalité début 2011. Ces mesures ont souvent été accompagnées de restrictions sur l'exportation des produits alimentaires – qui demeurent en vigueur dans le cas de la Guinée, du Libéria et du Mali. Au Sénégal, une subvention sur le riz a également été mise en place de mai à août 2008. Compte tenu des impacts de la crise sur les consommateurs les plus pauvres ; les gouvernements ont cherché à instaurer des programmes d'atténuation. Si ces programmes d'atténuation de la crise alimentaire ont généralement été bien financés, la crise aura aussi mis en évidence les carences des systèmes de protection sociale en Afrique de l'Ouest.

D'ambitieuses mesures plus **structurelles**, visant à renforcer l'autosuffisance en riz, ont été adoptées en 2008. On citera l'initiative riz au Mali, la GOANA au Sénégal, et le PUASA au Bénin. Le Mali ambitionne ainsi, à l'horizon 2012, de produire 1 million de tonnes de riz. Dans le cadre de ces programmes, les engrais et les semences ont été subventionnés et des crédits ont été accordés aux agriculteurs. Les Etats ont financé l'aménagement de surfaces supplémentaires en irrigué et ont mis en place des structures de transformation, parfois hâtivement comme au Bénin.

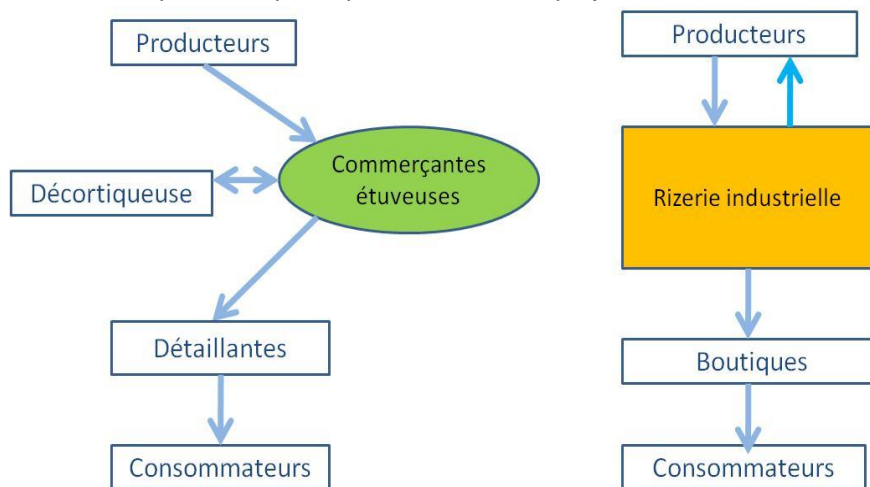
Généralement, les Etats et leurs partenaires ont su mobiliser des ressources conséquentes pour la mise en place de mesures d'urgence et de moyen terme. La crise a ainsi entraîné un redéploiement de ressources publiques et privées vers l'agriculture. Les Etats ont notamment cherché à attirer de nouveaux acteurs dans la riziculture par le biais de concessions foncières. Le cas de la société mixte *Malibya* en est le symbole le plus connu. Mais, suite à la crise libyenne, ce projet emblématique sera probablement repris par d'autres investisseurs.

## Trois ans après, quels sont les changements induits sur la filière riz?

Alors que durant les années 1990 on a vu un désengagement public des filières rizicoles, on assiste aujourd'hui au grand retour de l'Etat à tous les stades de la filière. Depuis 2008, les producteurs de riz ouest africains reçoivent régulièrement des engrais subventionnés. Dans certains cas comme au Bénin, les services de l'Etat distribuent aussi gratuitement des semences améliorées. L'établissement de nouveaux stocks publics céréaliers (Nigéria, Ghana), ou encore la mise en place d'achats favorables aux producteurs (Mali, Niger) marque un changement stratégique dans l'intervention publique, déterminée à encadrer le marché. L'aide alimentaire en riz est par ailleurs en régression en Afrique de l'Ouest depuis 2008, suite à la hausse sensible de son prix. Certains partenaires ont augmenté leurs achats de riz local et pilotent des achats directs avec les organisations de producteurs (cas des « achats pour le progrès », P4P du PAM), signifiant ainsi leur volonté de structurer l'accès des producteurs de riz local au marché.

De nouveaux rapports publics-privés apparaissent, caractérisés par la participation de l'Etat aux projets rizicoles. L'Etat contribue aux investissements privés, comme par exemple dans le cas du financement de nouvelles rizeries (Bénin, Nigéria) ou encore de prises de participations dans des projets de riziculture intensive (Nigéria, Ghana).

L'émergence, ou le retour dans certains cas, d'une filière industrielle intégrée constitue une évolution fondamentale dans la dynamique de la filière du riz local en Afrique de l'Ouest. La crise de 2008 aura accéléré l'apparition de nouvelles rizeries industrielles et semi-industrielles, capables de produire un riz marchand de haute qualité. Ces rizeries, en relation contractuelle avec les producteurs, fournissent la semence et les intrants aux riziculteurs, qui à leur tour vendent leur production à la rizerie partenaire. Cela permet d'assurer l'approvisionnement régulier de la rizerie en matière première homogène et de haute qualité. Ce riz est ensuite transformé en riz marchand de haute qualité et vendu dans un réseau de boutiques, concurrençant ainsi le riz importé. La rizerie industrielle devient ainsi l'acteur fédérateur de la filière dans la région. Une diversité de modèles existe déjà: au Ghana et au Nigéria, des multinationales américaines et singapouriennes mettent en place ce système, alors qu'au Bénin, il s'agit d'une initiative portée par une ONG et des organisations paysannes.



## Vers une réduction de la dépendance rizicole ?

Sous l'effet des mesures prises en 2008, la croissance annuelle de la production rizicole ouest africaine est passée de 3,8% avant la crise à 5,4% après la crise. Toutefois, la progression de la consommation se maintient entre 5 et 6% par an, un rythme trop élevé pour que l'accroissement de la production se traduise par des progrès durables dans l'auto-alimentation de la région. A la faveur des mesures et de la reprise de la production locale, les importations se sont tassées entre 2008 et 2009. En 2010, elles ont repris avec la baisse

des cours mondiaux. L'augmentation de la production ne se traduit pas, pour l'instant, par une réduction durable de la dépendance de la région au marché international.

La crise de 2008 aura entraîné une substitution de la consommation vers d'autres produits alimentaires et a amorcé de nouvelles dynamiques aux filières concurrentes du riz. La consommation alimentaire s'est en partie reportée vers la farine de manioc, produit dont l'essor est manifeste en Guinée, en Sierra Leone, au Libéria, au Ghana, au Bénin et au Nigéria. On perçoit aussi une augmentation de la production et du dynamisme du commerce du 'gari' en Afrique de l'Ouest depuis 2008. Par ailleurs, avec la crise, le rythme de l'accroissement de la consommation de riz a baissé au Sénégal au profit du maïs. Dans ce pays, la consommation de maïs – importé de la région ouest africaine mais aussi d'outre mer - a augmenté au rythme de 18% par an depuis 2008.

## **Quelles sont les conséquences sur la sécurité alimentaire?**

---

La persistance du déficit rizicole ouest africain implique une dépendance chronique de la région au marché international et à ses aléas. Les populations vulnérables des pays à forte consommation de riz continueront notamment à être exposées au risque que constituerait une nouvelle flambée des prix du riz sur le marché international.

Le dynamisme de la demande en riz présente une opportunité pour les producteurs intégrés au marché, en particulier dans le bassin « Est » autour du Nigéria. D'ores et déjà, les opérateurs nigériens achètent du paddy produit au Bénin et au Niger. La mise en place de capacités de transformation importantes depuis 2008 au Nigéria va augmenter la demande en riz paddy, ce qui développera à moyen terme les circuits d'approvisionnement jusqu'aux pays voisins. Les revenus de ces producteurs augmenteront, si leur accès au marché demeure assuré et régulier. Les projets visant à soutenir la riziculture dans cette zone s'inscrivent dans la dynamique d'un marché porteur, surtout au Bénin où le coût de production est relativement bas. En revanche, les politiques de restrictions commerciales qu'appliquent de nombreux pays limiteront l'opportunité que représente la participation au commerce régional.

Dans la Haute vallée du Fleuve au Sénégal, et à l'Office du Niger au Mali, on constate par contre une tendance à l'appauvrissement progressif des producteurs. Alors qu'un exploitant à l'Office du Niger disposait en moyenne de 10 hectares de terre dans les années 1970, la superficie moyenne par exploitant est passée à moins de 2 hectares en 2009. Dans certaines zones de l'Office ou dans la Haute Vallée du fleuve Sénégal, on en est à attribuer un quart d'hectare aux nouveaux exploitants ; une surface qui ne permet pas de couvrir à la fois les redevances, le remboursement du crédit et les besoins alimentaires des producteurs. Actuellement, la production en irrigué couvre moins du tiers des besoins alimentaires des exploitants les plus pauvres. Un piège à pauvreté se referme ainsi sur les producteurs, victimes d'un système productif qui atteint ses limites. Le morcellement foncier - lui-même conséquence de la croissance démographique et des limites d'espace disponible en terres aménagées - rendra plus difficile la mise sur le marché d'excédents commercialisables. La rareté de l'eau commence à se faire sentir à l'Office, phénomène destiné à s'aggraver avec l'extension des surfaces aménagées - exposant encore davantage les producteurs aux aléas climatiques.

## **Recommandations**

---

- ✓ Les systèmes d'information sur la filière riz au niveau régional doivent être améliorés;
- ✓ Les opérations d'achat par les acheteurs institutionnels auprès des producteurs sont à encourager à travers des opportunités de partenariat avec les rizeries industrielles ;
- ✓ La question du rôle des offices céréaliers et des sociétés d'Etat dans la filière riz est à poser. Rôle interventionniste en tant qu'acteur économique, ou régulateur des prix et des marchés ? Ce débat pourrait avoir lieu au niveau du CILSS.

### **Pour plus d'information sur cette étude, veuillez contacter:**

Jean-Martin Bauer, Spécialiste des Marchés PAM, jean-martin.bauer@wfp.org

Moussa Cissé, Coordinateur Programme Régional d'Accès aux Marchés, moussa.cisse@cilss.bf

Laouali Ibrahim, Représentant FEWS-NET Commerce et Marchés, librahim@fews.net

PapaBoubacar Soumaré, Analyste sécurité alimentaire FAO, papaboubacar.soumare@fao.org

Patricio Mendez del Villar, Chercheur au CIRAD. patricio.mendez@cirad.fr